

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4360>



Manifestation le samedi 6 avril à Paris

- SNES académique de Dijon - S3 - Editorial -



Date de mise en ligne : dimanche 24 mars 2013

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

La décision du gouvernement d'abroger la journée de carence montre que l'intervention syndicale paie. Cependant, la situation des personnels de l'éducation, notamment dans le second degré demeure problématique ; la rentrée 2013 se prépare dans des conditions difficiles.

Dans l'académie de Dijon, la dotation de 81 postes supplémentaires, juste ce qu'il faut pour maintenir les taux d'encadrements (800 élèves supplémentaires sont attendus) ne se traduit pas par l'implantation de 81 postes définitifs en plus dans les établissements mais seulement 18 !

Les réformes antérieures continuent, dans leur grande majorité, à affecter la qualité de notre travail tant en collège qu'en lycée ; certains chefs d'établissements, confortés par le rectorat et le ministère, continuent de refuser d'appliquer les décrets de 50 en faveur des enseignants et leur pouvoir (qui s'est fortement accru sous les gouvernements de droite) n'est pas diminué ; enfin la crise de recrutement perdure et l'absence de mesures de carrière et de rémunération pèse sur nos métiers.

La loi de refondation de l'École qui vient d'être votée en première lecture à l'Assemblée Nationale, présente certaines ruptures par rapport à la loi Fillon de 2005 et les interventions du SNES ont permis, pour l'instant, d'éviter une coupure du second degré entre collège et lycée. Mais de nombreux points de désaccords subsistent et beaucoup d'insuffisances : sort de l'orientation pas encore entièrement éclaircis, imposition d'un conseil commun école /collège, rien sur les personnels ; nous sommes loin d'un projet donnant vraiment un nouveau souffle à l'école publique.

C'est pourquoi le SNES appelle avec la FSU à une manifestation nationale à Paris le 6 avril avec le double objectif de porter des revendications de mesures immédiates et d'avancer ses propositions pour le système éducatif.

L'ampleur de cette manifestation sera primordiale pour faire avancer nos demandes ; en faisant connaître cette action dans son établissement, en organisant le débat avec les collègues sur nos propositions, chacun peut contribuer à la réussite d'une action importante dans le contexte actuel ; nous pouvons faire avancer nos revendications pour nos métiers, nos rémunérations, le système éducatif

Les pages départementales du site donnent les informations pratiques pour se rendre à Paris.